

Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie - Année 2021

<u>Semestres :</u>	Mai 2021 à octobre 2021
<u>Chef de service :</u>	Pr. Laurent Teillet
<u>Référents d'encadrement :</u>	Pr. Teillet, Dr Aubert, Dr Casciari, Dr Cudennec, Dr Moulias, Dr Pépin, Dr Picart, Dr Sellier
<u>Intitulé du service :</u>	Gériatrie
<u>Centre hospitalier :</u>	CHU Ambroise Paré (HU Paris.Saclay)

Parcours envisagé

1-Orientation/intitulé du poste : parcours ambulatoire prédominant, associant HDJ de diagnostic et consultations à une activité marginale de MCO (accueil des entrants)

2-Détail de la fonction : le Dr Junior aura la charge de 2 places d'HDJ sous la responsabilité d'un senior aguerri. Il effectuera l'accueil des patients. Il rédigera les CR de sortie qu'il validera avec le senior. Il sera le premier interlocuteur des différents intervenants médicaux, paramédicaux et de rééducation de l'HDJ. Cet HDJ est situé dans une unité multidisciplinaire et favorise très largement les contacts avec toutes les autres spécialités médicales. Son autre activité sera sa participation aux consultations de gériatrie avec une supervision qui s'allégera en fonction de la progression du Dr Junior. Si son emploi du temps le permet, le Dr Junior participera enfin, une à deux après-midi par semaine, à l'accueil des patients admis en court séjour. Cette fonction lui permettra de participer à l'activité « cœur de cible » du service et de créer puis maintenir un lien essentiel avec ses collègues et les différents professionnels du service. Cet emploi du temps lui permettra aussi, en lien ou non avec le service, de consacrer du temps à des travaux personnels tels que recherche, écriture d'articles, formation complémentaire, etc.

3-Détail de la supervision et de la progression :

Au début du semestre, le Dr junior prendra l'observation de chaque patient d'HDJ, proposera les prescriptions et discutera les différents axes de la prise en charge en déterminant les priorités. Cette prise en charge sera discutée avec le médecin superviseur qui vérifiera qu'elle est en règle avec l'état de l'art. Le CR, de la même façon, sera rédigé pour être confié au patient au moment de son départ du service après avoir été relu et discuté le cas échéant avec le médecin senior. Au début de la phase de consolidation, le Dr Junior assistera, en auditeur des médecins référents, aux consultations deux après-midi par semaine. Il participera aussi aux staffs de la consultation, où diagnostic et prise en charge sont discutés. Pour l'accueil des patients en court séjour, le Dr Junior prendra l'observation des entrants, proposera les prescriptions et discutera les différents axes de la prise en charge en déterminant les priorités. Cette prise en charge sera discutée avec le médecin superviseur qui vérifiera qu'elle est en règle avec l'état de l'art. Le Dr Junior n'aura pas la responsabilité directe d'une unité d'hospitalisation.

À la fin du semestre, le Dr junior accueillera seul les patients d'HDJ. Il prendra l'observation de chaque entrant, proposera les prescriptions et discutera les différents axes de la prise en charge en déterminant les priorités. Le CR de sortie, de la même façon, sera rédigé pour être confié au patient au moment de son départ du service après avoir été relu et discuté le cas échéant. Le Dr Junior assurera seul les consultations. Il participera aux staffs de consultation, où diagnostics et prise en charge sont discutés. Il continuera à accueillir quelques patients en court séjour. Dans tous les cas de figure, la prise en charge pourra être discutée avec le médecin superviseur si le Dr Junior le souhaite mais cette supervision, qui restera régulière, ne sera plus systématique.

L'acquisition de l'autonomie repose sur le compagnonnage et se fait en accord avec l'arrêté du 16 janvier 2020 relatif au référentiel de mises en situation et aux étapes du parcours permettant au docteur junior d'acquérir progressivement une pratique professionnelle autonome. S'il le désire, le Dr Junior peut à tout moment solliciter un des seniors du service pour avis et conseils. Les ressources médicales du service sont en adéquation avec cette démarche